

Publié le 22 juin 2022

Face au réchauffement climatique, Fabienne Joly mise sur l'atout du Canal de Provence

Conseillère régionale (Région Sud), Fabienne Joly a été nommée à la présidence de la Société du Canal de Provence en septembre 2021. Cette « vigneronne indépendante » de métier, comme elle aime à se définir, assure aussi la présidence de la Chambre d'agriculture du Var. Une vie professionnelle et d'engagement où l'eau constitue un fil rouge symbolique, à l'heure où sa gestion est de plus en plus conditionnée par le réchauffement climatique.



Dans l'histoire de la [Société du Canal de Provence](#) et d'aménagement de la région provençale (SCP), elle restera celle qui aura été la première femme à accéder à une telle fonction, prenant la suite de Philippe Vitel, à la tête d'une société dont le siège se situe au Tholonet, près d'Aix-en-Provence. Depuis le 14 décembre 2020, la SCP est dirigée par **Jean-Luc Ivaldi** ; elle compte à ce jour 560 collaborateurs (dont 200 ingénieurs) pour un chiffre d'affaires qui avoisine les 115 M€. Le réseau hydraulique de la concession du canal de Provence géré par la SCP pour le compte de la Région Sud, valorisé à hauteur de 2,7 milliards d'euros, alimente 2 millions d'habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et près de 50 000 clients professionnels et particuliers. Société d'aménagement régionale fondée en 1955 par plusieurs collectivités (Ville de Marseille, départements des Bouches-du-Rhône et du Var), la SCP a récemment adopté (28 avril 2022), à l'occasion de son conseil d'administration, **le plan « Eau'Rizon 2027 »**, batterie de mesures visant à faire face aux exigences imposées par le réchauffement climatique. « L'entreprise souhaite en effet accélérer la lutte contre le changement climatique en mettant la responsabilité sociale et environnementale (RSE) au cœur de son action ». Le plan « Eau'Rizon 2027 », prévoit la mobilisation financière de 250 M€ d'ici à 2027, sans oublier, sur la même période, la poursuite d'un programme de rénovation de 150 M€. « Nous souhaitons aller plus loin dans l'évaluation du cycle de vie de nos ouvrages. Nous visons aussi à mieux sécuriser la ressource en eau en invitant les consommateurs à mieux la préserver », assure **Fabienne Joly**.

Des panneaux photovoltaïques le long du canal

La SCP entend ainsi s'adapter aux divers scénarii décrits par le GIEC sur le réchauffement climatique. « **La maîtrise de l'eau est une nécessité**, notamment pour faire face au changement climatique et limiter ses impacts dans le domaine agricole », confirme Fabienne Joly. La SCP s'est rapprochée de jeunes pousses technologiques pour renforcer cette dynamique et anticiper l'avenir. Au regard de l'importance du patrimoine hydraulique régional qu'elle gère, la SCP joue aussi la carte de la production d'énergie, en multipliant l'installation de panneaux photovoltaïques le long des canaux ou en installant des centrales flottantes comme ce sera prochainement le cas sur la réserve d'eau du Vallon Dol à Marseille. Ainsi profilé, **le plan « Eau'Rizon » permettra de faire croître la production d'électricité de 15 à 65 GWh sous cinq ans.**

Autosuffisance alimentaire

« Contrairement à ce que l'on peut croire, **la sécurisation en eau n'est pas assurée sur l'ensemble de la Provence**. Nous sommes à la jonction des réflexions menées notamment sur les Plans alimentaires territoriaux, qui visent à assurer l'autonomie alimentaire de nos communes à l'heure où les diverses crises que nous traversons ont mis en lumière la force de nos interdépendances, dont le blocage des céréales en Ukraine est le meilleur exemple. Or, pour parvenir à cette autosuffisance, nos agriculteurs, dont je connais bien les préoccupations, auront besoin d'être irrigués en eau. Notre savoir-faire permet d'être optimiste sur ce défi à relever », assure la présidente, qui se définit elle-même comme **une femme dont les obstacles sont plus sources de motivations que d'accablement**.